Cambrai, une fois encore se trouve sans maire

M. Eugène Carpentier élu récemment a démissionné

Comme nous l'avons annoncé, les membres du Comité Républicain d'Union Démocratique et Sociale de Cambrai, devaient se réunir, hier, dimanche 8 courant, à l'effet d'examiner la situation créée par les dissensions nées à la suite de l'élection comme maire de la ville, de M. Eugène Carpentier.

Cette réunion se tint à 11 heures, dans la salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville, et dura vingt minutes à peine.

Près de M. Demoion, conseiller général et adjoint démissionnaire, vice-président du Comité, ont pris place MM. Carrez, Godchaux, Régnier, conseillers municipaux, et Charles Dupuis, délégué à la propagande du Parti Radical-Socialiste.

Prenant la parole, M. Demoion, présente les excuses de MM. Paul Bersez, sénateur ; Eugène Carpentier, maire ; Yzerman, adjoint ; il annonce à l'assemblée qu'un accord heureux est intervenu.

« M. Carpentier rentre dans le rang, dit-il, et de mon côté, je fais de même ».

Une assemblée composée des élus radicaux-socialistes et socialistes désignera le successeur de M. Carpentier.

Le Comité est unanime à applaudir à cet accord.

La parole est alors donnée à M. Charles Dupuis, qui donne lecture de l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

Ordre du jour

« Des malentendus regrettables ont causé au sein du Conseil municipal des dissentiments qui sont aujourd'hui complètement dissipés.

» Soucieux avant tout des intérêts majeurs de la cité ; désireux de voir cesser une situation qui risquerait, si elle se prolongeait de diviser les membres du Comité républicain, d'Union démocratique et sociale, au seul profit de leurs adversaires de droite ; M. Carpentier, maire de Cambrai, rentre dans le rang et laisse à l'assemblée des conseillers municipaux de gauche le soin de lui désigner un successeur.

» Animé des mêmes sentiments, M. Demolon, de son côté, rentre également dans le rang.

» Le Comité, est unanime à remercier de leur belle abnégation, qui se traduit par deux gestes dont la spontanéité les honore, MM. Carpentier et Demoion ; et, gardien fidèle de la pensée de son regretté chef, M. Georges Desjardins, est heureux de voir le calme rentré au foyer de la grande famille républicaine ».

APRÈS L'ARRESTATION DES CAMBRIOLEURS DE MONS-EN-BARŒUL

Nous relations, hier, l'arrestation opérée par la sûreté de Lille, d'une bande de quatre cambrioleurs qui « travaillèrent » dans la région, et en particulier à Mons-en-Barœul.

CARPENTIER, le chef de la bande

SAPANEL

BOYER

HARRIS

PAIN

On a arrêté un cinquième individu, nommé Pain, dont nous disions hier que l'arrestation était imminente.

Voici, aujourd'hui, les photographies des cinq tristes personnages inculpés de vol et recel.

UN ROUBAISIEN ET UN TOURQUENNOIS BLESSÉS DANS UN ACCIDENT D'AUTO A BAILLEUL

M. l'abbé Durut, vicaire de la paroisse St-Martin, à **Roubaix**, a été victime d'un accident d'auto alors qu'il se rendait à **Capelle-la-Grande** où se faisait l'installation d'un prêtre de ses amis.

L'accident s'est produit à **Bailleul** et M. Durut a eu une clavicule cassée.

Sa sœur qui l'accompagnait portait de nombreuses contusions.

Le propriétaire de la voiture, M. Bollenghien, de **Tourcoing**, a également été blessé. Seul le chauffeur est indemne.

Les blessés sont soignés à la clinique de **Bailleul**.

UNE BELLE JOURNÉE DE CHASSE AUX RENARDS AVEC LES « TRAPPEURS » DE LA VALLÉE DE L'AUTHIE

Par une belle journée et répondant à l'invitation aimable d'un chasseur de renards de **Chériennes** : M. Oscar Lagache, nous nous dirigions l'autre jour vers les pittoresques boqueteaux qui, dans la vallée de l'Authie, forment autant d'îles verdoyantes reliant entre elles les admirables forêts **d'Hesdin** et de **Crécy**.

Au long des routes, à l'aube à peine naissante, c'était le calme froid et mystérieux des campagnes ; mais, peu à peu, quoique le jour ne parut point encore, les ténèbres se dissipaient, le brouillard s'évaporait partout et le soleil se levait, enfin, pâle d'abord, plus vif, ensuite, à mesure que le temps passait.

Neuf heures sonnaient à l'antique église de **Regnauville** lorsque nous nous présentions au rendez-vous de chasse fixé par notre aimable hôte, M. Lagache et étions prêts au « carnage » si excitant, si amusant, qu'est la chasse aux renards.

EN HAUT : Presque à bout portant, M. Oscar Lagache, de Chériennes, abat maître Renard au moment où celui-ci va s'élancer dans le fourré. — EN BAS : M. O. Lagache, son fils Maxime et M. Masse, adjoint au maire de Chériennes, admirent leur première victime du jour.

A malin... malin et demi

On sait combien le renard est rusé. Doué d'une excellente mémoire, inventif, patient, résolu, il peut tenir en échec pendant des journées entières les chasseurs qui connaissent le mieux ses mœurs. Avec cela très bon sauteur, il nage, rampe et court à la perfection.

Aussi, la chasse, qui consiste à faire sortir le renard de son trou et à le poursuivre à travers la campagne est-elle des plus mouvementées et des plus curieuses qui soient. « L'animal a beau être un de nos plus grands ennemis, dévorant lapins et volailles avec une rapidité et une gloutonnerie sans pareille, on ne peut se défendre, à son égard, d'une certaine admiration », nous disait notre aimable hôte ; M. Oscar Lagache, qui, une centaine de fois par an, accompagné de son fils et de cultivateurs de la région, organise des battues dans les bois de la vallée de l'Authie depuis la mer jusqu'à **Auxi-le-Château** et **Doullens**.

Ah ! c'est qu'il connaît admirablement « ses ennemis » M. Lagache et il est à croire que ses ennemis le connaissent aussi, car, malgré leurs qualités réciproques, c'est à celui du chasseur ou de la bête qui jouera de ruse et de finesse.

En chasse

L'heure du... carnage a enfin sonné. Les terriers sont repérés ; les couloirs et sorties..., de secours sont visités par de gentils petits « fox » spécialisés, comme leurs maîtres, dans ce genre de chasse.

Les douze coups de midi sonnent au loin. L'attente dure vraiment trop et dans l'humidité des bois, les pieds s'engourdissent. Il faut quand même « tenir » encore et veiller que pas un craquement de branche, une respiration trop bruyante ne vienne déceler notre présence.

Tout à coup, dans le silence, un aboi retentit et, là bas, à portée de la vue, notre compère trotte dare-dare le long du sentier. Il approche ensuite à pas feutrés, avec quelque méfiance, mais la faim et la gourmandise, le désir de saisir le lapin qui joue, le pousse malgré tout à battre le bois. Nous le voyon.. enfin s'arrêter, repartir, faire halte, encore, et de ses petits yeux malins, inspecter l'horizon. Il n'a rien du carnassier sanglant « Maître Renard ». Son allure est si noble, son museau est si fin, ses dents sont si belles, qu'il est presque sympathique. Le voilà trottant menu à nouveau. Il muse ; il joue ; il baguenaude... Que peut-il bien combiner dans sa cervelle ? Et quelle mouche le pique subitement ?

Le voilà tout changé... Son poil tressaille ; sa longue queue bat ses flancs et, inquiet, il s'apprête à filer. Un coup de feu, tiré presque à bout portant par l'adroit chasseur qu'est M. Lagache père, éclate aussitôt ; le renard fait un bond et tombe mortellement blessé, tandis que les chiens se jettent sur l'animal agonisant. Le coup de fusil bien placé, n'a aucunement abîmé la peau de la bête qui se débat encore et paraît même, en réunissant ses dernières forces, vouloir courageusement couper avec ses dents, une de ses pattes cassée....

La mort du renard

Mais la mort survient bientôt et M. Maxime Lagache, le fils du « trappeur » de la vallée de l'Authie, aussi heureux et aussi fier que son père, soulève la superbe bête dont la magnifique fourrure ira bientôt parer une élégante.

Maître Renard est bien mort ! « Ah c'est qu'il arrive parfois que l'animal, dans le but de pouvoir échapper à ses persécuteurs trop confiants, simule admirablement la mort », nous disait le fils Lagache. « Le cas est survenu la semaine dernière encore au cours d'une journée fructueuse, où en cinq coups de fusil je fis quatre victimes.

» La bête était là, étendue sur les branchages, la gueule ouverte, les paupières closes. Je l'avais prise et retournée ; mon père et moi, nous admirions son joli poil roux-argenté ; tout à coup profitant de ce que nous étions retournés, le renard se redressa et, d'un bond, il fila vers le bois voisin. D'un second coup de feu, je l'abattis à nouveau ; ce coup-ci fut le bon et Maître Renard, frappé au cœur, resta ma proie ».

Joli tableau de chasse

Nous aurions aimé pouvoir suivre encore nos excellents « trappeurs » dans cette expédition qui, en fin de journée, leur rapporta 3 superbes renards ainsi qu'un blaireau, mais il fallait songer au retour.

Et tandis que nous revenions vers Lille nous pensions encore aux vaillants chasseurs dont les qualités d'intelligence, d'adresse, d'endurance et de patience sont si remarquables.

R. LUSSIEZ.

UNE RÉUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Habitations à bon marché, loi Loucheur. — La Chambre de Commerce a accordé des subventions à 16 bénéficiaires nouveaux de la loi Loucheur.

A fin 1932, la situation de ce service d'allocations s'établit ainsi :

Au cours de l'année 1932, la Chambre de Commerce de Roubaix a étudié 273 demandes d'allocation. Sur ce nombre 262 ont reçu une solution favorable. Le montant des subventions nouvelles accordées au cours de l'année 1932 atteint 29.872 fr. 43.

Depuis la mise en route du service, la Chambre de Commerce a statué sur 1.031 demandes de subventions. Sur ce nombre 45 ont été refusées ou rayées après inscription, en sorte qu'il reste actuellement 986 bénéficiaires inscrits, dont 8 employés des établissements de la Chambre de Commerce. Les sommes payées aux bénéficiaires au cours de l'année 1932 se sont montées à 129.817 fr. 85.

Les 986 maisons que subventionne la Chambre de Commerce se répartissent dans les communes ci-après, savoir :

258, à Wasquehal ; 254 à Wattrelos ; 189 à Roubaix ; 124 à Hem ; 50 à Flers ; 39 à Croix ; 34 à Lys-les-Lannoy ; 23 à Leers ; 13 à Toufflers ; 1 à Lannoy ; 1 à Forest.

Caisse de crédit pour avances à longs termes aux patentes gênés par la crise. — La Chambre de Commerce a étudié une proposition de loi du 7 juillet 1932, tendant à la création d'une caisse de crédit, chargée de consentir des avances à longs termes aux commerçants, industriels et artisans, gênés par la crisé économique.

Après l'exposé des motifs et discussion des modalités de cette caisse la Chambre de Commerce a décidé de rejeter formellement la proposition de loi de M. Tasso.

Elle considère que ce n'est pas en cherchant à donner, d'une manière toute artificielle, aux entreprises, le moyen de faire face aux charges qui pèsent sur elles, qu'on améliorera leur situation, mais bien en diminuant ces charges elles-mêmes, par une réforme fiscale et administrative, comme celle dont elle a maintes fois démontré la nécessité.

Les 986 allocations payées par la Chambre de Commerce de Roubaix sont servies à : 14 célibataires ; 206 mariés sans enfant ; 335 avec 1 enfants ; 206 avec 2 enfants; 119 avec 3 enfants ; 56 avec 4 enfants ; 29 avec 5 enfants ; 10 avec 6 enfants ; 7 avec 7 enfants ; 4 avec 8 enfants.

Bourse de Roubaix. — La Chambre de Commerce, consultée par la Chambre Syndicale des Courtiers et par la Caisse de Liquidation et de garantie, a émis un avis favorable à l'ouverture de la Bourse de Roubaix le samedi matin, du 1er septembre au 31 mai.

Cotation des marchandises en bourse. — Consultée sur l'opportunité d'élargir le mode de cotation des marchandises en bourse, en y faisant participer des courtiers non inscrits et des négociants, la Chambre de Commerce a émis un vœu favorable au statu quo.

Tramways E.L.R.T. ; Ligne 3 de Wattrelos à Herseaux. — La Chambre de Commerce a émis un avis de principe, favorable au doublement de la ligne 3 de Wattrelos à la frontière belge ; mais à la condition que les dépenses de voirie très élevées que ces travaux entraîneraient, ne soient pas laissées à la charge de la ville de Wattrelos.

Chemins de fer ; Emission des billets et enregistrement des bagages à l'avance. — La Chambre de Commerce donnant un avis favorable à une proposition du Chemin de fer du Nord, tendant à organiser l'émission des billets et l'enregistrement des bagages à l'avance, a émis le vœu que cette mesure soit adaptée à tous les réseaux.

SARADIO — E. B. F.
1, Rue Anatole-France, LILLE
649

L'ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTITUBERCULEUX AU COURS DE L'AN 1932

Chacun apprécie l'utilité, dans une ville industrielle comme la nôtre, des dispensaires antituberculeux, qui arrachent au redoutable fléau tant de vies humaines.

Heureux sera le jour où ils pourront clore leurs portes. Ce jour n'est malheureusement encore que bien trop éloigné, comme l'on verra par les chiffres suivants de l'activité des dispensaires roubaisiens :

Consultants en charge : 2.907 ; Fontenoy, 1.538 ; P.-de-Roubaix, 1.369.

Tuberculeux reconnus : 1.239 ; Fontenoy, 720 ; P.-de-R., 519.

Familles surveillées : 1.992 ; Fontenoy, 1.060 ; P.-de-R., 932.

Visites à domicile : 9.669 ; Fontenoy, 5.224 ; P.-de-R., 4.445.

Médicaments et aliments : 33.939 fr.; Fontenoy, 19.151 fr. ; P.-de-R., 14.788 fr.

Vestiaire : 3.952 fr. ; F., 2.302 fr. ; P.-de-R., 1.650 fr.

Consultations aux dispensaires: 8.320; Fontenoy, 4.238 ; P.-de-R., 4.082.

Placements en préventorium et sanatorium : 134.767 fr. ; F., 92.526 fr. ; P.-de-R., 42.241 fr.

Dans ce dernier paragraphe figurent les journées du Pavillon de Roubaix-Tourcoing à Prassy-Praz, où nos huit lits sont toujours occupés.

On mesure, par cette brève statistique, les misères et les souffrances qui nous cotoient.

La ville de Roubaix ne compte, sur une population de 100.000 habitants, que 140 décès, causés par la tuberculose, au lieu de 245 en 1912, tandis que la moyenne du département est de 225 et celle de la France de 191 ; c'est bien mais la mortalité est encore trop importante. En Allemagne, la moyenne est de 93 ; au Danemark, de 78.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERCLE HORTICOLE

L'assemblée générale a eu lieu à la Brasserie des Orphéonistes. Elle était très nombreuse et M. Ed. D'Heilly présidait la séance. L'ordre du jour comportait l'élection d'un nouveau président et le renouvellement partiel du bureau et du Conseil d'administration.

Tous les candidats présentés furent élus.

L'assemblée applaudit fortement lorsque M. Dubiemont, prenant place au fauteuil de la présidence, remercia tous les électeurs de la confiance qu'ils témoignaient à son égard.

M. D'Heilly félicite les nouveaux élus et fonde les plus grands espoirs avec le nouveau Conseil pour la prospérité du Cercle.

Il est fait part du décès de MM. Delevois, de Croix, et Marsch, également de Croix ; des condoléances sont adressées aux familles.

D'autre part, des félicitations sont adressées à M. J. Dordies, de Lille, nommé commandeur du Mérite agricole ; à M. Lasser, nommé directeur des Jardins de la ville de Tourcoing ; à Mlle Contraux, directrice du Collège des jeunes filles à Roubaix, nommée chevalier de la Légion d'Honneur.

A l'issue de la soirée, les sociétaires participèrent à une magnifique tombola gratuite composée de plantes fleuries et ornementales.

LE BAL DES OFFICIERS

La soirée annuelle, organisée par le Cercle militaire, samedi soir, des les salons du Cercle de l'Industrie a été couronnée du plus beau des succès.

Dès 22 h., cette fête de bienfaisance avait attiré une nombreuse et élégante foule qu'un excellent orchestre, dirigé par M. Nys, convia à la danse, jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit.

Parmi les nombreuses personnalités mêlées à l'assistance on pouvait remarquer M. le Préfet du Nord et Mme Langeron ; M. le général Condé, représentant le général Pétin, commandant le 1er corps ; M. le général Bossu ; M. René Wibaux, président de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur, pour le profit de laquelle était donnée cette brillante fête ; MM. Edouard Roussel, sénateur, et Lierman, ancien député ; M. Duchange, président du Cercle de l'Industrie ; MM. les colonels Mirou, du Cercle des Officiers de Lille ; Miquel, commandant la 1re subdivision d'infanterie ; MM. les commandants Grotard, Robyn et Wibaux, des Cercles militaires de Lille et de Roubaix ; MM. les capitaines Knoff, président de l'Association des Anciens Combattants d'Hem ; Desruelles, du Cercle militaire de Roubaix ; Bouron, de la P.M.S. ; M. César Gaydet, président des Groupements des Sous-Officiers du Nord, etc.,

DE L'AIR PUR POUR LES ÉCOLIERS

L'exemple de la ville de Croix qui va installer un camp de vacances dans le site sain et pittoresque de Wargnies-le-Grand

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Chaque année, lorsque revient la belle saison, le temps des vacances, des milliers et des milliers d'écoliers des grandes villes envahissent la forêt de Mormal et ses alentours pittoresques.

Des autos, des trains amènent les heureux lauréats du certificat d'études à qui « l'Amicale » offre en récompense de leur labeur : « une journée à la campagne », toute une journée à passer, librement prédestiné pour le bonheur des enfants.

Le « champ à la tarte », à quelques centaines de mètres du village, d'une superficie de 86 ares, occupe une butte délimitée par deux routes, une véritable position stratégique.

De là, d'innombrables et intéressantes excursions s'offriront aux écoliers ; c'est la riante vallée de l'Aunelle, les vieux villages d'Eth et de Brie, encastrés dans les coteaux ; à quelques kilomètres aussi, de l'autre côté de la frontière, le merveilleux « Caillou qui Bique » tout imprégné du souvenir de Verhaeren ; c'est enfin la forêt de Mormal que l'on atteindra rapidement grâce à l'obligeance du dévoué maire de Wargnies, M. Busin, qui mettra une camionnette à la disposition des petits Croisiens.

L'emplacement choisi pour le Camp de Vacances, derrière la chapelle le long de la route de la Boiscrête

Visite de l'emplacement

M. Seignenr, maire de Croix, le Conseil municipal, l'administration des hospices et le service d'hygiène de Croix sont venus visiter l'emplacement choisi. Sous la direction de M. Jacquart, architecte à **Ronchin**, les travaux sont commencés. Le terrain, nivelé, va se couvrir de constructions en maçonneries, le camp va être bordé de plantations de sapins, etc., etc.

Il y aura de beaux jours, aux vacances prochaines pour les petits écoliers de Croix.

L. B.

Sociétés et Comités

ANCIENS DE LA RHÉNANIE. — Lundi 9 courant, à 16 h. 30, au local 2, place de la Liberté à Roubaix, permanence des Anciens de la Rhénanie. S'y adresser pour tous renseignements concernant la F.A.R.R. et la médaille commémorative « La Garde au Rhin ». A 19 h., réunion du Comité.

ETAT CIVIL

Naissances. — Yvon Smagghue, rue de Guinguette, 91, cour Six, 3 ; Jacqueline Lelièvre, rue des Remparts, 34 à Lannoy (N.) ; Jeanne Vanstraeesselle, rue Léon-Mariot, 29, à Wattrelos ; Liliane Deprost, rue d'Alger, 196 ; Louis Ridelle, rue de France, 96, cour Chevalier, I.

Décès. — Henri Lorthiois, 55 ans, rue d'Isly, 103 ; Joseph Jésu, 67 ans, rue Franklin, 135, cour Desplechin, 4 ; Maria Degavre Vve Debacker, 85 ans, rue de Lannoy, 193 ; Célina Fontaine, 63 ans, rue Vaucanson ; Angélique Balory, ép. Ducatillon, 58 ans, rue d'Alger, 8 ; Louis Vandecrux, 58 ans, rue de Barbieux, 35.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol
Rx. Organis. complète de Convois. T. 300

La famille DHOOGHE-DEWAELE remercie sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Veuve Charles DHOOGHE
née Elisabeth DEWAELE

et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

ASCQ

Au cinéma éducateur. — Le magnifique programme a fait venir un nombreux public à la séance du cinéma éducateur donnée à l'école laïque de garçons, au profit de l'œuvre éminemment sociale des camps de vacances.

On y passa un très instructif documentaire : « Formose », qui intéressa au plus haut point les spectateurs.

Deux autres films du plus haut intérêt furent joués : « Mon oncle Benjamin » et « Garçon débrouillard », qui déridèrent tous les assistants qui, en venant passer une bonne soirée, apportaient une aide précieuse à ceux qui se dévouent pour donner, durant la belle saison, du bon air et de la santé à des petits enfants chétifs.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UNE CRAPULEUSE TENTATIVE DE MEURTRE A MOLEMBAIX

A quelques kilomètres de Tournai, la souriante cité wallonne de Malembaix a été le théâtre d'une crapuleuse tentative de meurtre dont la victime, un honorable marchand de vélos dut au seul hasard de n'être pas mortellement atteint.

LA GENÈSE DU DRAME

A l'extrémité du « Chemin Vert » à cheval sur les communes d'Hérinnes et de Malembaix, non loin de la ferme Bilemont, un célibataire, âgé de 53 ans, M. Jules Letangre, est propriétaire d'un commerce de cycles fort prospère.

Il advint qu'en septembre dernier, un éventuel client, un sieur Jules Mourmannes, soi-disant domicilié dans la banlieue de Tournai, à Havinnes, s'en fut trouvé M. Letangre.

Enchanté de la qualité de la marchandise de ce dernier, il prit la décision de faire l'emplette d'une bicyclette, qu'il convint de payer par mensualités, prétextant qu'il était à court d'argent, à ce moment.

Au début de décembre, Mourmannes devait encore au marchand de cycles une somme de 300 fr. Il fit alors part à M. Létangre de son intention de régler le montant intégral de sa dette aux premiers jours de janvier. Il communiqua par la même occasion son adresse : 12, boulevard du Pile à **Roubaix**.

On se demande où peut se placer le boulevard du Pile dans la cité du drap. Si M. Létangre avait connu Roubaix, il eût pu s'apercevoir que la tromperie était cousue de fil blanc.

Cependant l'acheteur du vélo arrivait à Molembaix vendredi matin, et au lieu de payer ce qu'il devait, il demanda à son fournisseur de lui trouver un acquéreur pour sa machine.

Sur ce, le client partit, à bicyclette, à Pecq, où selon ses dires, il allait chez son patron reprendre ses effets de travail, ayant pris le parti de chercher de la besogne en France.

UN DRAME RAPIDE

Vers 17 h. il était de retour chez M. Létangre à qui il confia son vélo pour effectuer la réparation d'un pneu. Le mécanicien vérifia le pneumatique et constata qu'il était en excellent état. Mourmannes le pria alors de mettre au point sa lanterne. Comme l'ampoule était brûlée le commerçant en avisa son client qui, pour toute réponse, lui asséna un violent coup de couteau à la gorge, provoquant une large plaie allant du menton à la poitrine.

M. Létangre put quand même appeler au secours, et l'intervention des voisins mit en fuite le meurtrier, l'empêchant de s'approprier les économies du malheureux marchand de cycles.

L'ENQUÊTE

Le docteur Roisse, de Molembaix, arriva bientôt sur les lieux. Il put heureusement constater que la blessure de la victime, quoique grave, n'était pas mortelle.

Pendant ce temps, la gendarmerie de Celles, alertée, se lançait à la poursuite du fugitif que des ouvriers avaient rencontré, vers 17 h. 45, au chemin des Marvis, tandis qu'il se dirigeait vers Hérinnes.

En dépit de leurs efforts, ils perdirent la trace du meurtrier qui, à l'aide d'une bicyclette dérobée sur la place d'Hérinnes, put fuir dans une direction qui reste inconnue.

Son signalement est le suivant : Âgé approximativement de 25 ans, mince et de teint pâle avec des cheveux châtains, costumé de roux foncé, il était coiffé d'une casquette et portait de grosses chaussures à clous.

Halle Flipo, ½ kg. Café 7.50, Gruyère 6 f.

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

A l'angle des rues de l'Hospice et du Général-Sarrail, samedi soir, vers 19 h. 30, un cycliste, M. Raymond Olbyn, 36 ans, manœuvre, 20bis, rue Devrême, cour Behaghe, 3, a été tamponné par une automobile conduite par M. Joseph Mulle, 41 ans, clerc de notaire, rue de Bergues, à Bourbourg.

Conduit au poste central, le blessé a reçu les soins du Docteur Delmas.

Le blessé porte des plaies sans gravité au visage et des contusions sur tout le corps. Il a pu être reconduit à son domicile.

UN CONFLIT DANS LA MÉTALLURGIE

Au début de la semaine dernière, une grève a éclaté à la Société Française des Presses E. L., 72 rue Rouget-de-l'Isle, où les 63 ouvriers qu'employait l'établissement ont interrompu leur travail.

Cette décision a été prise à la suite du renvoi d'un de leurs camarades, que la direction avait licencié parce qu'il avait, au cours de son travail, cassé un métier d'une valeur de plusieurs milliers de francs.

Des pourparlers ont été échangés entre la direction et une délégation du personnel de l'usine, aidée de M. Dhondt, secrétaire du syndicat métallurgiste de la C. G. T.

Aucune solution n'est encore intervenue.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
TRIPLE BRUNE DE LUXE

Arrestation d'un expulsé

L'agent Vandenberghe a procédé, samedi soir, vers 20 h. 45, rue des Longues-Haies, à l'arrestation d'un Polonais, Alfred Stechlick, 2 8ans, expulsé du territoire de France par arrêté ministériel du 8 septembre 1932.

Le Polonais a été déféré au Parquet.

COLLISION

Dimanche, vers 12 h. 30, une légère collision s'est produite à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy, entre les autos pilotées par MM. Paul Foutaine, 66, rue de Barbieux, et Diogène Vandersleen, 111, rue de Lille.

Dégâts matériels.

UNE POCHARDE

Pour ivresse manifeste et publique, tapage nocturne et outrages à agents, Mme Jeanne Tournois, femme Pichaud, née à Roubaix, le 18 novembre 1893, domiciliée en garni, 2, rue du Cartigny, a été arrêtée et déférée au parquet.

Les faits se sont déroulés samedi soir, rue Henri-Caretie. Mme Tournois avait déjà été condamnée par défaut à quinze jours de prison et à 5 francs d'amende, pour des faits analogues.

UNE BICYCLETTE DISPARAIT

Un coursier de la Brasserie Roubaisienne, M. Henri Agache, 20 ans, domicilié 225, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing, avait, samedi soir, vers 22 h., laissé sa bicyclette contre la façade d'un débit de tabacs, situé 115, rue de Tourcoing.

Quand il voulut la reprendre, une demi-heure plus tard, la machine avait disparu.

UN VÉLOMOTEUR SUIT LE MÊME CHEMIN

M. Henri Cardon, 25 ans, employé à l'Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing, domicilié 11, rue d'Austerlitz, s'est vu dérober son vélomoteur, qu'il avait abandonné contre la façade d'un café de la rue du Maréchal-Foch, samedi soir, entre 21 h. 30 et 22 h. 30.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement).

NOS CONCITOYENS A L'HONNEUR

Nous apprenons que la médaille de vermeil du travail vient d'être attribuée à un vieux travailleur du textile tourquenois, M. Clément Decock. Ce vétéran, qui travaille comme trieur de laines dans les établissements Tiberghien frères, rue de Paris, depuis soixante années au 31 décembre 1932, est âgé de 72 ans. C'est là un remarquable exemple de fidélité à une usine. Il est à souhaiter que ce vieux brave homme ne soit pas à son tour touché par le chômage.

LES FOURNITURES DE L'ÉBOUAGE EN 1933

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal de Tourcoing s'est occupé des fournitures du service de la voirie et de l'ébouage en 193.

Les travaux neufs et d'entretien du réseau des égouts en 1933, feront incessamment l'objet d'une adjudication publique, comprenant entre antres, terrassements, maçonnerie, bétonnage, mais ne comportant aucune fourniture de plaques de fonte, cuvettes et grilles.

On sait en effet que les commandes d'objets en fonte sont toujours passées aux ateliers de l'école de fonderie de l'Institut Colbert. Au cours de l'année 1933, le service des travaux aura besoin, pour la réalisation des importants travaux de voirie prévus au plan d'aménagement, d'un assez grand nombre de plaques et de grilles de fonte pour être apposées autour du pied des arbres plantés dans certaines avenues et rues de notre ville.

L'école de fonderie de Colbert (Société d'enseignement professionnel), livrera la fonte travaillée au prix de 105 fr. les 100 kilos pour les plaques, 120 pour les cuvettes et de 160 pour les grilles d'arbres. Les fontes hors d'usage feront retour à l'école, pour le prix de 25 fr. le quintal métrique.

Le marché peut être évalué à 15.000 fr. environ. Il sera imputé sur les divers crédits du budget primitif 1933, affectés aux égouts et aux pavages.

MUTATION DANS LES DOUANES

On nous informe du départ de M. Autem, contrôleur en chef de la gare du Nord, à Tourcoing (douanes sédentaires) qui est nommé au même titre aux bureaux de la recette principale des douanes de Lille. M. Autem avait su se créer à Tourcoing de très nombreuses sympathies et avait gagné l'estime de ses chefs et de ses subordonnés immédiats. Il arriva à Tourcoing-Gare en 1928 et son départ sera unanimement regretté.

Il sera remplacé dans ses hautes fonctions par M. Petyt, vérificateur principal à la gare du Nord de Tourcoing, ancien subordonné de M. Autem et son meilleur collaborateur. Le nouveau chef est lui-aussi fort apprécié par ses qualités de travail et d'affabilité.

LES TRAVAUX DE LA PISCINE MUNICIPALES SONT TERMINÉS

Les travaux de réparations de la Piscine municipale de la rue du Printemps sont terminés. Il s'agissait de la réfection de la toiture, formée de cintres métalliques supportant des verrières : la charpente en était très détériorée et résistait mal aux intempéries : d'autre part, la saturation de l'air chaud et humide se dégageant de la piscine provoquait une condensation localisée sur les parties bois du plafond et les cintres de la verrière.

Le travail est fait, mais il convient de prévoir le retour de semblable inconvénient, et l'Administration s'en est occupée dans sa dernière réunion. Il s'agit de l'établissement d'un système de ventilation rationnel capable d'assurer l'évacuation rapide de la vapeur saturée d'eau chaude.

Une maison de Tourcoing a présenté un projet qui a retenu l'attention des autorités compétentes en la matière. Il prévoit notamment la surchauffe de l'air ambiant, dans la partie supérieure, au voisinages des évacuations d'air qui seront pratiquées dans la toiture, et l'installation d'appareils spéciaux extérieurs fixes formant autant d'appels d'air. Le service des travaux, appelé à statuer sur ce projet, considère que ces travaux assécheront l'air dans la proportion de 95 %. L'assèchement sera donc pratiquement absolu.

Le coût de ce projet sera approximativement de 30.000 fr. (exactement 29.900).

Ce devis semble avoir été très judicieusement établi.

Les travaux seront commencés incessamment.

La dépense à résulter de ce marché ne pourra pas être imputée sur l'article 148 B.S. 1932 « Bains municipaux, transformation de la toiture, 150.00 fr », qui avait été spécialement inscrit pour ces travaux car ceux-ci, exécutés par les entrepreneurs adjudicataires, comme nous l'avons signalé au début de ce rapport, ont atteint le montant du crédit. Nous vous proposons donc qu'elle soit imputée sur l'article 107 du budget supplémentaire de l'exercice courant intitulé « Travaux de transformation dans les écoles » et dont 30.000 fr. sur le total prévu de 118.000 fr. vont être inemployés.